



HUMAINE  
>>>> CRÉATIVE  
AUDACIEUSE

## L'AMÉLIORATION DES TAUX DE DIPLOMATION ET LES RÉSULTATS FRUCTUEUX DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES COMMUNES

31 mars 2023

---



### Description générale de l'UQAT

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création au sein du territoire qui l'accueille.

Depuis sa création, l'UQAT a toujours eu à cœur d'impliquer les Autochtones dans son développement. D'ailleurs, l'UQAT fut la première université à inclure un enjeu dédié aux peuples autochtones dans son *Plan de développement en 2004-2008*, ce qui est toujours le cas dans le *Plan de développement – 2020-2025*, Enjeu 4 : Façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples. L'UQAT a également lancé son *Plan d'action 2019-2024 – L'UQAT et les peuples autochtones* en janvier 2019. Ces engagements institutionnels ont favorisé la concrétisation de plusieurs initiatives. En voici quelques exemples :

- Construction du Pavillon des Premiers-Peuples
- Mise sur pied du Service Premiers Peuples
- Tenue de Séminaires sur l'éthique de la recherche auprès des Peuples autochtones
- Création de l'École d'études autochtones
- Ouverture d'un poste de conseillère stratégique à la réconciliation et à l'éducation autochtone
- Mise sur pied du Service Mamawi Mikimodan (Faire ensemble)
- Création du Vice-rectorat à la réconciliation et au développement international et partenarial
- Autochtonisation du Baccalauréat en enseignement au préscolaire et en enseignement au primaire

## Profil des étudiantes et des étudiants autochtones

La présence de l'UQAT sur le territoire a permis de déployer une offre de formation universitaire orientée vers les besoins des communautés et des partenaires autochtones. Jusqu'à maintenant, l'UQAT a décerné près de 1000 diplômes à des étudiantes et étudiants autochtones.



La population étudiante autochtone de l'UQAT se retrouve dans les programmes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, même si depuis une dizaine d'années, les étudiantes et étudiants s'investissent davantage dans les programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. D'ailleurs, la création de l'École d'études autochtones en 2016 continue d'avoir un effet important sur le nombre d'étudiantes et étudiants autochtones aux cycles supérieurs au sein de l'UQAT. Selon les programmes offerts dans les différents campus et directement dans les communautés, le nombre d'étudiantes et étudiants fluctue d'une année à l'autre pouvant passer d'une centaine à plus de deux cents étudiants. La très grande majorité de la population étudiante autochtone correspond à des mères de famille qui effectuent un retour aux études. Elles sont également des étudiantes de premières générations, qui sont admises sur une base d'expériences pertinentes, donc qui ne détiennent pas de diplôme d'études collégiales (DEC). Cela explique entre autres pourquoi cette clientèle étudiante requiert des services de soutien spécifiques culturellement pertinents et sécurisants. En fait, ce soutien vise à mettre à niveau leurs compétences concernant le « métier d'étudiant universitaire » et en langue étant donné que cette population étudiante étudie souvent dans une deuxième, voire une troisième langue.



### **Un cheminement postsecondaire semé d'embûches : tour d'horizon des écrits**

Les étudiants autochtones font face à de nombreux défis lorsqu'ils entreprennent des études postsecondaires. Il appert que les étudiantes et les étudiants autochtones n'ont pas l'impression que les visions et les cultures autochtones ont une place dans les programmes scolaires (Holmes, 2006). Dans la vaste majorité des programmes d'éducation et de formation, les valeurs et les traditions autochtones ne sont pas reconnues (Association des collèges communautaires du Canada, 2005 ; CRPA, 1996 ; Malatest et al, 2004), voire dévalorisées (Malatest et al, 2002). Comme ces écrits le soulignent, à cela s'ajoute le fait que ces programmes ne prennent pas en considération le milieu de travail dans lequel les étudiants appliqueront leurs connaissances et leurs compétences professionnelles (CRPA, 1996 ; Malatest et al, 2004). Il en résulte que les réalités sont trop éloignées, soit par un contenu normalisé et par la langue d'enseignement priorisée (le français et l'anglais), ce qui les empêche souvent de terminer leurs études avec succès (CRPA, 1996).

Les facteurs d'ordre familial entrent également en ligne de compte. Les étudiants qui entreprennent des études collégiales ou universitaires sont principalement des femmes qui ont une famille à leur charge (Cazin, 2005 ; Malatest et al, 2004). Elles doivent assumer la responsabilité de leur famille en plus de celle de leurs études. Ces étudiantes sont souvent plus enclines à remettre en question leur projet d'études afin de répondre à leurs obligations familiales. Les services de garde, le soutien familial et les ressources financières deviennent de ce fait des facteurs à la réussite et à la persévérance (Association des collèges communautaires du Canada, 2010).

Des études sur les apprenants autochtones et l'éducation postsecondaire mettent en évidence que le manque de préparation académique amène des difficultés scolaires importantes (Association des collèges communautaires du Canada, 2010 ; Holmes, 2006 ; Malatest et al, 2004). Par conséquent, plusieurs étudiants ressentent de la frustration et se découragent, conscients de leurs lacunes et du chemin à rattraper tout en suivant des cours. Comme une grande proportion de la population autochtone n'a pas de diplôme d'études secondaires (Association des collèges communautaires du Canada, 2005 ; Holmes, 2006) et que la qualité de l'éducation est inégale dans les communautés (Holmes, 2006 ; Mendelson, 2006), cela ne les prépare pas à la vie postsecondaire et au métier d'étudiant exigé dans les cégeps et universités.



Des aspects d'ordre économique (pauvreté, chômage) rendent aussi le cheminement scolaire de plusieurs étudiantes et étudiants autochtones plus ardu. Les difficultés financières des étudiants sont reliées au coût élevé de la vie, aux frais afférents aux études (Association des collèges communautaires du Canada, 2010 ; Mendelson, 2006) et surtout à l'insuffisance des fonds attribués aux programmes postsecondaires aux communautés (Association des collèges communautaires du Canada, 2005 ; Colomb, 2012 ; Conseil en Éducation des Premières Nations, 2009, 2010 ; CRPA, 1996). Ce manque affecte notamment les nombreux étudiants et étudiantes autochtones inscrits sur des listes d'attente pour recevoir du financement et ainsi pouvoir poursuivre des études postsecondaires (Conseil en Éducation des Premières Nations, 2009). Il ne faut pas oublier que la plupart des étudiantes et des étudiants autochtones au pays proviennent de milieux défavorisés (Holmes, 2006) et ne peuvent donc pas compter sur l'appui financier de leur famille lorsqu'ils disposent de faibles ressources pour subvenir à leurs besoins. Quant aux étudiantes et étudiants autochtones hors réserve, en plus de la difficulté à se trouver un emploi à temps partiel, ceux-ci peuvent également être limités quant à l'accès à de l'aide financière de la part de leur communauté d'appartenance.

Enfin, d'autres défis ressortent dans les différents ouvrages, comme la discrimination et l'isolement, qui sont aussi d'autres facteurs qui rendent plus difficile le processus d'éducation. L'absence de modèles professionnels autochtones (Malatest et al, 2004 ; Mendelson, 2006), l'absence de contrôle par les Autochtones sur l'éducation postsecondaire (Mendelson, 2006) et le fait que les enseignantes et enseignants ne connaissent pas ou très peu la culture des Premières Nations (Malatest et al, 2004) sont d'autres éléments qui s'ajoutent à leur cheminement scolaire. Sans oublier les barrières géographiques; plusieurs étudiantes et étudiants autochtones doivent quitter leur communauté pour s'installer en milieu urbain, ce qui leur demande alors de se trouver un logement et de s'adapter au coût de la vie en ville (Association des collèges communautaires du Canada, 2010).



## Recommandations

À la lumière de ces constats, l'UQAT suggère les recommandations suivantes afin d'améliorer les taux de diplomation et les résultats fructueux des étudiantes et des étudiants autochtones :

1. Répondre aux différents appels à l'action en éducation déjà émises par les différentes commissions d'enquête au Canada et au Québec (voir annexe 1).
2. Bonifier le financement destiné aux étudiantes et étudiants autochtones ainsi qu'aux lieux d'enseignement qui les accueillent.
3. Mettre en place des mesures visant à favoriser l'embauche de personnes autochtones au sein des établissements d'enseignement postsecondaire.
4. Offrir des services culturellement pertinents pour les étudiantes et les étudiants autochtones.
5. Déployer des modes d'enseignement selon une approche holistique de l'éducation et des pédagogies autochtones, au sein desquels les cultures, les savoirs et les langues autochtones sont centraux.
6. Créer de réels partenariats avec les communautés et les organismes autochtones afin d'impliquer les Autochtones dans le développement de programmes et de services, ainsi que dans la recherche.



## Références bibliographiques

- Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador. (2020). Plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination : S'engager avec les Premières Nations contre le racisme et la discrimination. Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, Wendake.
- Association des collèges communautaires du Canada. (2005). Répondre aux besoins des apprenants autochtones: un aperçu des programmes et services actuels, des défis, des possibilités et des leçons apprises.
- Association des collèges communautaires du Canada. (2010). Les collèges au service des apprenants et des communautés autochtones. Analyse de l'environnement 2010. Tendances, programmes, services, partenariats, défis et leçons retenues. Association des collèges communautaires du Canada.
- Cazin, A. (2005). Bilan des enquêtes auprès d'étudiants autochtones anglophones admis à l'UQAT à un programme à temps plein à l'automne 2004. UQAT.
- Colomb, E. (2012). Premières Nations : essai d'une approche holistique en éducation supérieure : entre compréhension et réussite. Presses de l'Université du Québec.
- Conseil en Éducation des Premières Nations. (2009). Mémoire sur le financement de l'éducation des Premières Nations. Conseil en Éducation des Premières Nations.
- Conseil en Éducation des Premières Nations. (2010). Vers l'accessibilité financière à l'apprentissage tout au long de la vie : une perspective des Premières Nations. Conseil en Éducation des Premières Nations.
- CRPA. (1996, novembre). Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones. Volume 3 : vers un ressourcement.
- Holmes, D. (2006). Rétablir l'équilibre : les programmes universitaires canadiens et le soutien aux étudiants autochtones. Association des universités et collèges du Canada.
- Malatest, R. A. et al. (2002). Pratiques exemplaires permettant d'accroître les taux de scolarisation postsecondaire des autochtones. Conseil des Ministres de l'Éducation du Canada.
- Malatest, R. A. et al. (2004). La population autochtone et l'éducation postsecondaire: ce que les enseignants ont appris. Fondation canadienne des courses du millénaire.
- Mendelson, M. (2006). Aboriginal Peoples and Postsecondary Education in Canada. Caledon Institute of Social Policy.





## ANNEXE 1

Le Plan d'action de L'APNQL sur le racisme et la discrimination : S'engager avec les Premières Nations contre le racisme et la discrimination émet des recommandations pour plusieurs acteurs de la société québécoise, dont le milieu de l'éducation, en lien avec les différents appels à l'action et à la justice des rapports autochtones.

<b>Recommandations du Plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination</b>	
<b>MILIEU DE L'ÉDUCATION</b>	<p><b>12.</b> Rendre accessible à tous les cadres, professionnels et employés susceptibles d'être en contact avec les personnes issues des peuples autochtones et œuvrant dans les services publics des formations développées en collaboration avec les autorités autochtones et visant à favoriser la sensibilité, la compétence et la sécurisation culturelle. Dans le respect de la diversité culturelle des nations autochtones, la formation offerte doit être adaptée aux nations autochtones auprès desquelles ces gens sont appelés à travailler. (CERP #25-26-75) (ENFFADA #17.8, 18.8, 18.9)</p> <p><b>13.</b> Inclure, en collaboration entre les autorités autochtones et les différents ordres professionnels, un volet sur les Premières Nations et les Inuits au Québec dans les parcours de formations collégiales et universitaires menant à une pratique professionnelle (médecin, travailleur social, avocat, journaliste ou autre). (CERP #23, 24, 25, 26) (CVR #23iii, 24) (ENFFADA #10.1)</p> <p><b>14.</b> En collaboration avec des organisations ou institutions scolaires, mettre en œuvre dans tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire et toutes les administrations scolaires, des programmes de sensibilisation et d'éducation sur les vérités historiques et actuelles au sujet du génocide des Autochtones découlant de l'application des lois, des politiques et des pratiques coloniales de l'État. Ces programmes devront comprendre, sans s'y limiter, des enseignements sur l'histoire, le droit et les pratiques des Autochtones, de leur point de vue.</p> <p>Faire connaître, par l'élaboration de curriculums et de programmes en partenariat avec des Autochtones, les vérités historiques et actuelles au sujet du génocide des Autochtones découlant de l'application des lois, des politiques et des pratiques coloniales de l'État. Certains programmes de sensibilisation et d'éducation devront être destinés aux enfants et aux jeunes et porter sur les techniques de sollicitation utilisées aux fins d'exploitation et d'exploitation sexuelle. (ENFFADA #7.9, 11.2). (CERP #21, 22) (ENFFADA Q #9, 11.1, 16.25, 17.24)</p> <p><b>15.</b> Mobiliser le milieu scolaire et éducatif en vue de réduire les écarts entre les Autochtones et Allochtones en matière de réussite scolaire. (CVR #7, 10 ii-iii, 23 i-ii)</p>

